

Économie

Capital-risque

La CCG prête pour le lancement du Fonds Innov Invest

● Elle n'attend plus que la tenue du Conseil d'administration de la Banque mondiale, prévue ce 15 septembre, pour dérouler son programme d'attribution et de co-gestion de ce fonds de 50 millions de dollars.

La Caisse centrale de garantie (CCG) prépare activement le lancement du Fonds Innov Invest. L'organisme public spécialisé dans le financement des TPE et PME n'attend plus que la tenue du Conseil d'administration de la Banque mondiale, prévue le 15 septembre, pour l'approbation définitive du prêt des 50 millions de dollars promis (environ 500 MDH) pour dérouler son programme d'attribution et de co-gestion. «*En principe, cette réunion est une formalité. L'approbation et le déblocage du fonds sont imminents. Nous avons prévu de lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) dans les semaines à venir pour la sélection de deux sociétés de gestion pour la structuration des fonds de capital risque-amorçage qui font partie des principales composantes du Fonds Innov Invest sur la base d'un dossier de candidature. La mise en place des autres composantes suivra par la suite*», explique une source contactée à la CCG. Très attendus par les sociétés gestionnaires de fonds, ces lancements seront précédés par des campagnes de communication à travers lesquelles



la CCG tentera de présenter les différentes parties des 500 MDH concernées par la co-gestion avec ces partenaires. Sont notamment concernés les financements sous forme d'aides ou de dettes. Pour la phase pré-amorçage (pre-seed) une aide financière «Innov Idea» allant jusqu'à 100.000 DH pourrait être accordée au porteur de projets souhaitant démontrer le potentiel et la faisabilité de son projet basé sur une idée innovante. Ce montant peut atteindre 200.000 DH en cas d'entreprise promue par au moins deux personnes. Pour la phase amorçage, un prêt d'honneur «Innov Start» de 250.000 DH

par porteur de projet (500.000 DH en cas d'entreprise promue par au moins deux personnes) pourrait être accordé aux startups accompagnées par les structures qui seront labellisées par la CCG. Les entreprises en phase de création qui ont réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs (fonds de capital-risque, investisseurs providentiels...) et ayant un besoin de cash supplémentaire pour financer leur trésorerie pourront bénéficier d'une avance remboursable «Innov Risk» allant jusqu'à 2 MDH. Enfin, un financement sous forme de prêt participatif «Innov Dév» allant jusqu'à 3 MDH pourrait être ac-

cordé aux entreprises en phase de croissance ayant réussi une levée de fonds auprès d'investisseurs en capital-venture. Pour le financement en equity, la CCG choisira des opérateurs de gestion privée pour la constitution de nouveaux fonds de capital-risque et d'amorçage, mais pourra également faire partie de tours de tables des fonds de capital-risque déjà existants. De même une fenêtre sera ouverte aux investisseurs providentiels pour co-investir ensemble dans des startups. Sur le financement de l'amorçage, activité très risquée surtout lorsqu'il s'agit de projets innovants, la CCG, peu expérimentée, a choisi de jouer la prudence. Elle a opté pour le développement de partenariats avec les acteurs de l'écosystème. Ceci, suivant des schémas d'intervention couvrant la chaîne de financement avec des instruments variés, tout en proposant aux acteurs des mécanismes d'incitation et de partage de risque. Rappelons que le Fonds Innov Invest est dédié à l'amorçage et à l'innovation. Prévu dans le plan de développement de la CCG pour la période 2013-2016, il viendra en renfort à «Damane capital risque» lancé en 2010 et destiné à garantir les interventions des fonds de capital-risque qui investissent dans des start-ups innovantes.

PAR AZIZ DIOUF